URPS MK NOUVELLE AQUITAINE
*La lettre*
MAI 2018 // N° 1

# DÉPISTAGE PRÉCOCE
## DU SYNDROME D'APNÉE HYPOPNÉE OBSTRUCTIVE DU SOMMEIL (SAHOS) CHEZ L'ENFANT.

## SOMMAIRE


- L'édito du Président ..... 1
- Dépistage précoce du syndrome d'apnée hypopnée obstructive du sommeil (SAHOS) chez l'enfant..... 2
- Évolution du réseau « Bronchiolite » ..... 3
- Prévention des chutes chez les personnes âgées ..... 3
- Invitation à la journée régionale URPS MK Nouvelle Aquitaine ..... 4


# ÉDITO

Le 1er congrès national des URPS en masso-kinésithérapie s'est tenu à Lyon les 12 et 13 avril. Nous avons participé à **deux jours de débats constructifs sur la kinésithérapie libérale au sein du système de santé.**

Le programme nous a permis de présenter les différents projets en cours de nos URPS. Nous avons, échangés sur nos projets communs tel que **le répertoire opérationnel des ressources (ROR)** ou **la e-santé.** Des projets spécifiques comme **la prévention des troubles rachidiens de l'enfant** ou **le rôle du kinésithérapeute dans la détection, la prévention et le traitement des syndromes d'apnées de l'enfant** ont également fait l'objet de débats.

De nombreuses thématiques ont été abordées notamment « Comment les nouvelles technologies bouleversent-elles l'exercice libéral ? » où l'on a fait un état des lieux et des prospectives concernant les objets connectés.

Plusieurs projets et réalisations ont été présentés, notamment pour la Nouvelle Aquitaine avec :

• **Kinéspot** « un logiciel de prévention des TMS au bureau » mis en place par un kinésithérapeute et soutenu par notre URPS,

• ou notre travail en cours sur **l'outil PAACO/Globule avec le GIP ESEA[1],** qui est un logiciel collaboratif destiné à la coordination des parcours de santé accessible notamment en mobilité sur smartphones et tablettes.

Nous avons également débattu sur l'opportunité de mettre en place une **campagne nationale de santé publique conjointe** qui pourrait avoir pour but d'être **un outil de promotion pour la kinésithérapie libérale.**

Le sujet des évolutions notamment financières des gardes respiratoires ou des permanences de soins a également été abordé.

Nous avons terminé nos échanges sur la thématique du répertoire opérationnel des ressources (ROR) et de ses intérêts au service des kinésithérapeutes de terrain.

**Le ROR est le référentiel territorial de description des ressources sanitaires et médico-sociales. Son objectif principal est d'aider les professionnels à connaître l'offre disponible afin d'améliorer le parcours du patient.**

Les intérêts de ce répertoire sont nombreux sur le plan de la santé publique. Il permettra notamment aux masseurs-kinésithérapeutes de **préciser les spécificités de nos pratiques aux autres professionnels libéraux et aux établissements de santé.**

Ce congrès lyonnais a été le premier évènement réussi d'une série d'échanges fructueux qui va servir de base afin de nous permettre de faire avancer et évoluer positivement notre profession.

*[1]Le groupement d'intérêt public (GIP) e-santé en action (ESEA) assure le développement de la e-santé au sein de la région Nouvelle-Aquitaine*

## RETROUVEZ-NOUS LE 25 MAI À LONS !
### JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION EN KINÉSITHÉRAPIE

### LES SALARIÉS DE L'URPS MK NOUVELLE AQUITAINE

Gauthier VALIERE
*Chargé de mission*

Marion MARTINEZ
*Secrétaire administrative*

URPS MK NOUVELLE AQUITAINE

URPS MK NOUVELLE AQUITAINE
Immeuble P – rue Robert Caumont
33000 BORDEAUX
05 56 11 77 26
secretariat@urpsmk-nouvelleaquitaine.com
urpsmk-nouvelleaquitaine.com

*Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux*
@URPS_MK_NA
@URPSMKNA

# PROJET : DÉPISTAGE PRÉCOCE
## DU SYNDROME D'APNÉE HYPOPNÉE OBSTRUCTIVE DU SOMMEIL (SAHOS) CHEZ L'ENFANT.

> « Chez l'enfant, ce syndrome peut être à l'origine de troubles comportementaux tels que l'hyperactivité [...] Il favorise également le prédiabète et l'obésité à la préadolescence ... »

*À l'initiative de l'URPS des masseurs-kinésithérapeutes de Nouvelle Aquitaine est né en juin 2017 un projet inter-URPS pour notre grande région. Projet inter-pro par essence, nous avons mis en place un comité de pilotage (COPIL) qui s'est déjà réunit plusieurs fois. Il regroupe toutes les professions libérales qui participent au projet à différents niveaux via leurs URPS.*

**Le SAHOS, pathologie du sommeil, est un problème de santé publique.** Il s'agit d'une **obstruction totale ou partielle des voies aériennes supérieures pendant le sommeil par les tissus mous, étant à l'origine d'apnées (arrêt ventilatoire de quelques secondes) ou/et d'hypopnées (diminution du débit ventilatoire).** Celles-ci peuvent entraîner notamment des désaturations en oxygène et des micro-éveils non ressentis. Le sommeil n'est pas réparateur. La fatigue est quotidienne.
Cette pathologie peut entrainer chez l'adulte (5% de la population dont 70% non diagnostiqué) **de nombreuses pathologies lourdes de conséquences telles que l'hypertension artérielle, les maladies cardio-vasculaires et notamment les AVC, le diabète de type II et l'obésité, la dépression, des troubles sexuels et augmente le taux d'accidents de la voie publique, d'accidents du travail et domestiques par 7 selon certaines études.**

Chez l'enfant, ce syndrome peut être à l'origine de troubles comportementaux tels que l'**hyperactivité** (l'enfant qui ne dort pas est obligé de bouger sans cesse dans la journée, sinon il s'endort !), l'**agressivité** voire la **timidité excessive**, de **troubles de l'attention et de la mémoire** et être **source d'échec scolaire**. Il favorise également le **pré diabète** et l'**obésité à la préadolescence** ainsi que des **retards de croissance** dans la plus tendre enfance.
**Mais surtout, un enfant apnéique deviendra un adulte apnéique avec son cortège de pathologies graves.**

La prévalence du SAHOS chez l'enfant est selon les études de 1,5 à 5 % ce qui représentait pour la rentrée scolaire 2017 dans le département de la Gironde, entre 2200 et 7500 enfants.
Le SAHOS en 2016 a représenté un coût de plus d'un milliard d'euros, sans compter les conséquences de l'accidentologie.

Devant ce constat, il nous est paru évident que l'enfant devait être dépisté et traité le plus précocement possible. Tout professionnel de santé suffisamment informé est capable de dépister un SAHOS.
Les masseurs-kinésithérapeutes formés à la spécificité oro-maxillofaciale interviennent dans le traitement des SAHOS et notamment des SAHOS de l'enfant pour lesquels on peut espérer une guérison.

Ce projet inter-URPS propose donc de **dépister les enfants apnéiques** afin de prévenir la survenue du SAHOS de l'adulte et de ces complications secondaires. Il propose également une **action de prévention primaire centrée sur une meilleure hygiène de vie.**

À CET EFFET, LE COPIL INTER-URPS A IDENTIFIÉ DIFFÉRENTES ACTIONS À MENER :
- Information des **professionnels de santé** sur le SAHOS de l'enfant.
- Information du **public** (par l'intermédiaire des professionnels de santé et dans les milieux de l'enfance et de la petite enfance).
- **Dépistage** des SAHOS de l'enfant en milieu scolaire.
- **Actions de prévention primaire** dans les milieux de la petite enfance et auprès des professionnels de santé.
- **Formation des professionnels de santé** au dépistage du SAHOS de l'enfant.
- **Formation transversale des professionnels de santé** au traitement du SAHOS.

Le déploiement de ce projet repose sur la **recherche de partenariats financiers par l'équipe du COPIL inter-professionnel** dans lequel l'URPS des masseurs-kinésithérapeutes de la Nouvelle-Aquitaine est chef de projet.
Afin de réaliser les informations auprès du public et les dépistages auprès des enfants, l'URPS MK Nouvelle-Aquitaine fera **appel aux masseurs-kinésithérapeutes volontaires**.
Nous comptons donc, chères consœurs, chers confrères, sur votre mobilisation concernant ce projet essentiel pour nos enfants et nous reviendrons rapidement vers vous.

LIONEL LAFOND
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL URPS MK NOUVELLE AQUITAINE

# ÉVOLUTION DU RÉSEAU « BRONCHIOLITE »

Soucieux de doter l'ensemble de la région Limousine d'une structure adaptée et efficace, la Corrèze est venue compléter le réseau haut-viennois et creusois depuis cinq ans.
Cette offre de soin, très appréciée, fédère plus de soixante kinésithérapeutes dévoués et volontaires.
Je voudrais remercier en cette occasion, l'URPS Limousin qui par son soutien et sa confiance, m'a permis d'impulser la structure corrézienne.
Grâce à cette initiative nous pouvons désormais assurer la prise en charge de nourrissons et enfants sur la période épidémique du VRS.
De novembre à avril, l'équipe des kinés volontaires, se dévoue avec efficacité à la cause que nous partageons.
Qu'il me soit permis, devant vous, d'adresser mes remerciements chaleureux à l'ensemble des collègues pour leur action généreuse et efficace contribuant ainsi à la réussite de notre association.
Convaincus d'une nécessaire évolution de leur structure respective, les différents présidents de Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, travaillent à l'amélioration des prestations proposées. Avec l'URPS Limousine, nous avons harmonisé les dispositifs logistiques, les rémunérations des intervenants, et les périodes d'activités.
Nous avons mis en relation les différents SAMUS qui gèrent nos appels et assurent une prise en charge plus efficace, atténuant, de fait, les difficultés auxquelles sont confrontées des familles isolées ou éloignées…
De plus, une rencontre initiée par l'ARS, avec la participation des présidents de nos différentes associations de la grande région Aquitaine, a permis de conforter le soutien de notre « financeur ».
De fructueux échanges, engendrés par ces contacts positifs, viendront infléchir nos visions et nos perspectives d'avenir. La multiplicité constructive des idées sera sources de progrès et de perfectionnement pour le dynamiste de nos associations.
D'une initiative volontariste, les structures Limousines souhaitent renforcer encore leurs stratégies d'intervention, conforter leur image d'efficacité et faire de leur mission une réussite de soins, de soulagements vers un échantillonnage de population de plus en plus demandeur.
Ce nourrisson et ce petit enfant qui souffrent et respirent mal, placent leur entourage dans une situation d'angoisse… Contribuons à apaiser cette inquiétude légitime.

**FRANCK FROUARD**
ÉLU DE L'URPS MK NOUVELLE AQUITAINE

# PRÉVENTION DES CHUTES
## CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

**Les chutes, surtout répétitives chez les personnes agées sont un vrai problème de santé publique.**

450 000 passages aux urgences, 40% des hospitalisés pour chute ne peuvent plus rentrer chez eux, après 65 ans une personne sur trois chute dans l'année, 78% des chutes ont lieu à domicile, 1re cause de placement en institution. 1re cause de mortalité, 45000 décès par an, plus de 50% des chuteurs récidivent dans l'année, coût pour la collectivité : 1,3 milliards d'euros par an. Devant un tel tableau clinique la profession a mis en place une prévention.
Cette statégie thérapeutique, scientifiquement validée par **la HAS, préconise que lors d'un trouble de la marche et/ ou de l'équilibre, il est recommandé de prescrire des séances de kinésithérapie et de poursuivre des exercices en autorééducation** (Recommandations HAS en 2005 et en 2009).
Il convient de détecter et **D'ÉVALUER** les personnes à risque.
Pour cela le MK dispose d'un outil particulièrement adapté : **Le Bilan Diagnostique Kiné (BDK).**
**Le BDK permet d'organiser la prévention ou les soins grâce à :**
- Un entretien avec le patient et son entourage.
- 16 questions standardisées et un examen centré sur la recherche de douleurs ou de lésions traumatiques, l'équilibre postural, les transferts et la marche, et sur l'examen cardio-vasculaire et neurologique.
- L'examen doit comprendre les tests de Romberg, de station unipodale et le timed up & go test.

**L'évaluation permet le classement des patients en 3 groupes :**
- Sans risque.
- À risque modéré.
- À risque fort.

**Pour les patients présentant un risque ont propose :**
- Un travail de l'équilibre postural statique et dynamique.
- Un renforcement de la force et de la puissance musculaire des membres inférieurs.
- Ces pratiques doivent être régulières avec des exercices d'intensité faible à modérée et poursuivies par des exercices en autorééducation ( ETP).

Les séances se font en atelier ou individuel. Il convient de proposer une évaluation permanente permettant un travail et une éducation thérapeutique performante.

**PIERRE-YVES FARRUGIA**
TRÉSORIER ADJOINT URPS NOUVELLE AQUITAINE

# INVITATION

## À LA JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA **PRÉVENTION EN KINÉSITHÉRAPIE**

## LE 25 MAI 2018 DE **19H À 23H**

HÔTEL LE FER À CHEVAL › 1 avenue des martyrs du Pont 64140 LONS

**19H00**
**20h00**

**COCKTAIL DINATOIRE**

**20H00**
**23H00**

### INTERVENTIONS

› Intervention de monsieur Pierre-Yves FARRUGIA sur la **prévention des chutes chez la personne âgée.**

› Monsieur Lionel LAFOND présentera le **dépistage du syndrome d'apnée hypopnée obstructive du sommeil (SAHOS) chez l'enfant.**

› Madame Frédérique NOËL, psychologue du travail parlera de **l'épuisement professsionel.**

› Monsieur Mickaël MULON communiquera quant à lui sur les actions de l'URPS tel que **le répertoire opérationnel des ressources (ROR) et la e-santé (PAACO).**

## RÉSERVATION OBLIGATOIRE

*Réservation obligatoire à retourner par voie postale ou par courriel.*

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Tél. : ..... Courriel : ..... @.....

**ADRESSE** : Les bureaux du lac II - Immeuble P - rue Robert Caumont 33049 Bordeaux Cedex
**COURRIEL** : Secretariat@urpsmk-nouvelleaquitaine.com

MULON Mickaël // FARRUGIA Pierre-Yves // LAFOND Lionel // LE MOIGNE-BUSSET Sandrine // VERSEPUY Michel // VIAUD Hubert
BELLOCQ Stéphanie // BOISSEAU Emmanuel // BOUYSSOU Marc // BUNA Éric // DEMONS Thierry // DUCLEROIR Serge // ESCARMENT Françoise
// FERRY Jacques // FROUARD Franck // GUILHOT Michel // GUILLOT Elsa // LAMAT Patrick // MARTIN Stéphane // OTTAVIANI François // RABEJAC
Jean-Louis // RIFF Samuel // SUDRE Jean-Louis // SUDRIE Marie-Véronique